Envoyé en préfecture le 22/01/2025
Reçu en préfecture le 22/01/2025
Publié le
ID : 090-249000241-20250116-2025_01_06-DE

SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Robert NATALE, Vice-Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Lionel ROY, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Sophie MARKOVIC, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, Jean-Michel TALON et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Sandrine JANIAUD LARCHER à Robert NATALE, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Christian RAYOT à Jean LOCATELLI et Françoise THOMAS à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 janvier 2025	Le 8 janvier 2025	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean LOCATELLI est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.
Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-01-06 Budget Assainissement – demande de subventions DETR pour le renforcement du réseau unitaire rue Pierre Sellier/rue de Normandie à Beaucourt
Rapporteur : Gilles COURGEY

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
Reçu en préfecture le 22/01/2025
Publié le
ID : 090-249000241-20250116-2025_01_06-DE

La CCST a engagé, en co-maîtrise d'ouvrage avec Pays de Montbéliard Agglomération, une étude visant à identifier les problématiques d'inondations sur la commune de Dasle.

L'étude a mis en évidence une insuffisance capacitaire du réseau intercommunal unitaire de la rue Pierre Sellier (RD40) à Beaucourt. Le réseau actuel n'est pas en capacité d'absorber les pluies supérieures à la période de retour 5 ans. Les eaux qui débordent du réseau empruntent la RD 126 et inondent plusieurs propriétés situées de part et d'autre de la voirie.

Deux variantes sont envisageables :
- la création d'un réseau pluvial avec création d'un bassin d'infiltration à Dasle,
- le renforcement du réseau unitaire de la CCST.

Le diagnostic assainissement réalisé en 2014 sur la commune de Beaucourt prévoit le renforcement du collecteur unitaire, au niveau de l'intersection rue des Bouleaux/ RD 40, jusqu'à la rue de Normandie. L'étude classe cette opération en niveau de priorité 1. L'opération s'inscrit dans la continuité des travaux de réhabilitation de la station d'épuration et de création d'un bassin d'orage.

Ce renforcement sur 1,3 km a pour objet de remplacer les conduites existantes pour gérer les pluies jusqu'à la période de retour 20 ans.

Les travaux sont éligibles aux aides de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ainsi qu'aux aides de l'Agence de l'Eau au titre de son 12ème programme.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Dépenses HT estimées		**Recettes HT estimées**	
Travaux	2 000 000,00 €	AERMC	630 000,00 €
Etudes annexes, maîtrise d'œuvre, essais de réception	100 000,00 €	État DETR 2025	100 000,00 €
		Autofinancement	1 370 000,00 €
Total dépenses	**2 100 000,00 €**	**Total recettes**	**2 100 000,00 €**

La demande de subventions relative à l'Agence de l'Eau sera déposée ultérieurement, en phase de projet.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de solliciter une aide financière auprès de la Préfecture du Territoire de Belfort au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 100 000 €**
- **d'approuver le montant de l'opération et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus;**
- **d'autoriser le Président à engager toutes les démarches permettant d'obtenir ces subventions.**

Envoyé en préfecture le 22/01/2025
Reçu en préfecture le 22/01/2025
Publié le
ID : 090-249000241-20250116-2025_01_06-DE

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le MERCREDI 22 JAN. 2025

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT